

RAPPORT DE MISSION

RELATIF AU RECENSEMENT DES OPERATEURS POSTAUX PRIVES

Présenté par :

- Oscar MABANZA - BIBA et
- Gertrude MAKWENA DIRAT

Février 2011

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'action de l'année en cours, la Direction de la régulation postale a entrepris une opération de recensement des opérateurs privés exerçant dans le secteur des postes.

Cette opération s'est effectuée, dans la période du 02 au 22 février 2011, dans les localités de Dolisie, Pointe-Noire et Brazzaville. Elle avait pour finalité de mettre en place un fichier national des opérateurs postaux ainsi qu'une base de données partielles du secteur postal.

Pour exécuter cette mission, cinq cadres de la Direction de la régulation postale ont été désignés. Il s'agit de :

- Oscar MABANZA - BIBA, chef de service Domaine réservé ;
- Gertrude MAKWENA DIRAT, chef de service Autres prestataires ;
- Arcadius Marius NGAKOSSO ;
- Rey Yann ADOUA ENGOUEH ;
- Edgard ELANGUI.

Il convient de noter que Yann ADOUA et Edgard ELANGUI, qui suivent une formation à l'ENAM, n'ont participé au recensement des opérateurs postaux qu'à l'étape de Brazzaville.

Le développement qui suit rend compte du déroulement de l'opération dans les localités retenues.

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

1.1. ETAPE DE DOLISIE

Dans la localité de Dolisie, le recensement des opérateurs postaux privés s'est effectué du 02 au 03 février 2011. Nous y avons enregistré la présence de neuf (9) agences des sociétés de courrier rapide dont les directions sont soit à Brazzaville, soit à Pointe-Noire.

De même, nous avons noté l'absence notoire de l'opérateur public dans le domaine du courrier rapide où l'Etat, conformément à la loi, lui accorde des privilèges, dans le cadre des services réservés.

1.2. ETAPE DE POINTE-NOIRE

Comme dans la localité de Dolisie, la majorité des opérateurs postaux privés de Pointe-Noire est concentrée aux alentours de l'aéroport. Le recensement de ceux-ci s'est effectué du 07 au 09 février 2011, avec quelques difficultés dues essentiellement à l'absence de coopération de la part de ces opérateurs.

Au niveau de cette étape, la méthodologie mise en œuvre consistait à recenser tous les opérateurs postaux privés que l'on pouvait identifier.

En définitive, dans la localité de Pointe-Noire, 32 opérateurs ont été recensés dont 25 y ont leurs sièges.

Cependant, il importe de noter que pour la société DHL International Congo, le siège officiel est à Brazzaville mais la direction générale se trouve à Pointe-Noire.

Par ailleurs, il est nécessaire de relever, d'une part, le refus du responsable de la société MONT SINAÏ de remplir la fiche de renseignements qui lui a été déposée, se vantant de ne pas s'inquiéter parce qu'il est congolais, et d'autre part, l'existence des sociétés CASEX, Power Prestations, Messagerie Emile Fret et Module Services qui ont déclaré ne pas fournir des prestations liées au courrier.

1.3. ETAPE DE BRAZZAVILLE

Au niveau de Brazzaville, à la lumière des enseignements tirés de la réalisation de l'opération à Pointe-Noire, nous avons réaménagé notre méthodologie de travail, en adoptant de nous focaliser, exclusivement, sur les opérateurs qui ont leurs sièges à Brazzaville.

Cette nouvelle méthodologie adoptée avait l'avantage de ne plus recenser les sociétés ayant leurs sièges à Pointe-Noire. Ce qui, théoriquement, devrait nous permettre d'aller plus vite dans la réalisation de l'opération. Malheureusement, c'est tout le contraire que nous avons vécu. A ce titre, on peut relever le constat de ce que les opérateurs de Pointe-Noire ou de Brazzaville affichent le même comportement et agissent de la même manière.

Pour preuve, à Brazzaville, la durée initiale de l'opération a été augmentée de deux jours, en vue de permettre à certains opérateurs capricieux de remplir, de manière concise, leurs fiches de renseignements, avant de nous les rendre.

En outre, il importe de noter, également, l'existence de quelques opérateurs qui, de notre point de vue, ne souhaitent pas sortir de l'informel. Il s'agit de CHRONO BOX et MISTRAL Aviation qui, au regard de leur façon de faire, exercent de manière clandestine.

Alors, pour nous rassurer que ces opérateurs exercent effectivement des activités du courrier, nous avons fait déposer des lettres, à leurs guichets, en ayant comme preuve le récépissé délivré.

En définitive, dans la localité de Brazzaville, 21 sociétés y ayant leur siège ont été recensées.

LISTE GENERALE DES OPERATEURS POSTAUX PRIVES RECENSES

NOM DE LA SOCIETE	SIEGE SOCIAL	RESPONSABLE	CONTACTS	REGISTRE COMMERCE	CHIFFRE D'AFFAIRES	ZONE DE COUVERTURE	DATE DE CREATION	NOMBRE D'AGENCES
1. ABOU SERVICE EXPRESS INTERNATIONAL	1972, rue Albert Mampiri Contre Rail BRAZZAVILLE	Franck GUEYE ABDOULAYE	06 997 62 99 05 537 30 67	Non	NI	Nationale et Internationale	10.01.2011	3
2. ACC EXPRESS	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	NDEBEKA Marie Joseph	06 928 37 13 05 533 04 04	Oui	30.576.000	Nationale	1995	3
3. ADLLA EXPRESS	215, rue Gamboma Ouenzé BRAZZAVILLE	KAYES Gaston	04 465 73 37	Oui	800.000	Nationale	Déc. 2006	3
4. AFRIQUE EXPRESS CONGO	1634, Avenue 3 Martyrs Batignole BRAZZAVILLE	NTETELE Cleaud Rosdieu	04 404 68 26 04 404 68 27	Non	NI	Nationale	2006	3
5. BEAUVOIR BUSINESS INTERNATIONAL	Aéroport Maya-Maya BRAZZAVILLE	WAGRAMALE Claude Beauvoir	06 802 02 88 05 576 10 25	Oui	611.340	Internationale	05.09.2006	2
6. CEREC INTERNATIONAL	BP 4 555 POINTE - NOIRE	MPIKA NGOMA Georges	06 630 10 64	Oui	2.000.000	Nationale	07.07.2010	2
7. CITY SERVICES EXPRESS	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	MPIKA Jean Bernard	06 818 25 00	Non	NI	Nationale	02.02.2011	2
8. CONGO CARGO EXPRESS	Aéroport A. NETO POINTE NOIRE	KODIA Roger	06 662 62 47 05 557 03 73	Non	300.000	Nationale	Déc. 2009	2
9. CONGO CHARTERS	Aéroport A. NETO POINTE NOIRE	KOUMBA Michel	06 620 21 97 05 520 21 97	Oui	Plus de 1.000.000	Nationale et Internationale	13.03.2010	5

10. CONGO EXPRESS	6, rue Massoukou Mgli BRAZZAVILLE	MFOULA MPELE Patrick	04 442 64 96	Oui	2.500.000	Nationale	29.09.2003	3
11. COURRIER EXPRESS INTERNATIONAL	Aéroport Maya-Maya BRAZZAVILLE	NGUIENDIRILA Rodriguez	05 522 48 24	Non	300.000	Nationale	Nov. 2008	2
12. DHL INTERNATIONAL CONGO	2, Avenue Moe Vangoula BP 5485 POINTE - NOIRE	DIOP MENDOUNE	02 281 01 03	Oui	48.294.626	Nationale et Internationale	Nov. 1982	3
13. ERTC EXPRESS	Aéroport A. NETO POINTE NOIRE	DAFDE GABI Japhet Stanislas	06 607 57 08	Non	NI	Nationale	05.12.2010	2
14. ESPOIR SERVICE EXPRESS	Aéroport Maya-Maya BRAZZAVILLE	NTANDOU LOUHOUNOU Magalie Cheryle	06 627 95 09	Non	837.100	Nationale	13.02.2010	3
15. EXAU BUSINESS EXPRESS	Aéroport Maya-Maya BRAZZAVILLE	AKOUALA GANDZIEN Désiré Euloge	06 940 16 07 05 556 45 83	Oui	2.000.000	Nationale et Internationale	27.05.2003	5
16. EXPRESS MIK SERVICES (EMS)	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	BIDOUNDA Calixte	06 664 24 76 05 509 92 45	Oui	500.000	Nationale	NI	3
17. FLORICHE EXPRESS	1144, rue Loufou Plateau des 15 ans BRAZZAVILLE	MALOUONA Jean Florent Casimir	06 630 10 64	Oui	NI	Nationale	08.04.2009	2
18. FOSAGU BUSINESS	Aéroport A. NETO POINTE NOIRE	GOLLO Guy Alfred	06 624 82 07	Non	200.000	Nationale	03.11.2010	2
19. GISE SERVICES EXPRESS	Aéroport Maya-Maya BRAZZAVILLE	DIKA Emmanuel	05 528 69 98	Non	500.000	Nationale	03.12.2008	2
20. GX INTERNATIONAL	1, Avenue Foch Centre Ville BP 14160 BRAZZAVILLE	MAMPOUYA Georges	22 281 25 14	Oui	122.000.000	Nationale	09.04.2001	6
21. INTEGRAL SERVICES	699, rue Nko Plateau BRAZZAVILLE	MALOUMBI Anicet Parfait Abel	06 625 80 66	Non	4.153.000	Nationale	Fév. 2010	2
22. INTER EXPRESS	101, rue Lamothe CCF BRAZZAVILLE	MABOULOU Jean Michel	06 628 67 21 05 566 26 21	Oui	780.000	Nationale	08.11.2005	2
23. INTER SERVICES EXPRESS	Quartier Congo Malembe Arr. 3 Tié-Tié POINTE - NOIRE	TABOUDI Joseph	05 537 57 44	Oui	386.000	Nationale	2009	3
24. LA PROD SERVICES	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	MBOYO Moïse	05 762 28 58	Non	136 000	Nationale	16.10.2010	2
25. MAISON COOLVALAIN EXPRESS	Aéroport A. NETO POINTE NOIRE	OKOKO - COOLV Alain William	06 666 78 93 05 511 62 98	Oui	1.000.000	Nationale	30.10.2006	7

26. MAISON JEN SERVICES	Aéroport Maya-Maya BRAZZAVILLE	ONIOUNIOU ELOHYE Elohim Caydet	06 673 10 67 04 420 50 53	Non	4.200.000	Nationale	02.02.2008	2
27. MAK SERVICES EXPRESS	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	MAKANDO Sylvain	06 673 87 95	Oui	200.000	Nationale	22.11.2010	2
28. MILEDI EXPRESS	220, Avenue N. Mandela Centre Ville BP 1133 BRAZZAVILLE	POTO Pauline	06 05	Oui	NI	Nationale	17.03.1999	2
29. MIJOCY EXPRESS	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	OSSOA Roland	06 653 04 52	Non	NI	Nationale	15.12.2009	3
30. MJN SERVICES	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	NANITELAMIO Jean	06 638 24 33	Non	200.000	Nationale	2010	2
31. MR-C CLUB	Aéroport A. NETO POINTE NOIRE	MAKOUANGO NGAMPIO Allias Rossi	05 559 43 70	Oui	2.300.000	Nationale	10.02.2004	2
32. MR – C HORISON	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	MISSAMOU Guy Raphaël	06 662 30 02	Oui	1.000.000	Nationale	2007	2
33. MTA	BRAZZAVILLE		06 05					2
34. PARFAIT VOYAGE EXPRESS	Aéroport Maya-Maya BRAZZAVILLE	AYOUMBA-MIA Parfait Saturnin	06 665 81 19 04 404 19 51	Non	200.000	Nationale	02.02.2009	2
35. PARTNER EXPRESS	Rond Point Kassai BP 2505 POINTE - NOIRE	BANZOUZI Elsie Marcelle	05 559 43 51 06 661 83 50	Oui	NI	Nationale	Août 2008	4
36. PC SERVICES	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	NGOMA Jean Félix	06 937 97 90	Non	2.300.000	Nationale	08.12.2008	3
37. RELAIS SERVICES	Aéroport Maya-Maya BRAZZAVILLE	MASSALA Jean Paul	06 662 26 30	Non	1.200.000	Nationale	02.08.2009	2
38. ROYAL EXPRESS CONGO	Aéroport Maya-Maya BRAZZAVILLE	SIEKELE Alban Gildas	05 557 93 01	Oui	145.750	Nationale	08.12.2010	3
39. SAINT SYL EXPRESS	1614, Avenue 3 Martyrs Plateau BRAZZAVILLE	SENSO Dieudonné	06 666 25 20 04 416 00 95	OUI	11.361.250	Nationale	03.07.2007	4
40. SAT MULTI SERVICES	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	OGUEBOULE SATAR	06 637 52 74	Oui	200.000	Nationale	20.11.2008	1
41. SIMEX	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	NDINGA Alain	06 672 83 53	Oui	96.950	Nationale	NI	2

42. UNIVERSAL EXPRESS	POINTE - NOIRE	Chantal POILEVEY	05 775 07 01	Oui	323 500 000	Nationale et Internationale	01.07.1974	2
43. UNIVERS EXPRESS AIGLE	Avenue de l'aéroport POINTE NOIRE	MBITSI Edvin	06 631 57 14					3
44. UPS	3, Avenue E. Dadet Centre Ville POINTE-NOIRE	QUENUM Hilaire Hyppolyte	06 952 10 58	Oui	52 525.000	Internationale	1999	2
45. VANEL SERVICES EXPRESS	1584, Avenue 3 Martyrs Batignolles BRAZZAVILLE	AYAMBA Vanel Fredy	06 975 66 96 05 509 15 78	Oui	4.600.000	Nationale	10.09.2010	5
46. VERINA EXPRESS	Aéroport A. NETO POINTE - NOIRE	MAPAHA Duguichard	04 412 00 95	Non	90.000	Nationale	07.11.2010	2

II. DIFFICULTES RENCONTREES

Le recensement des opérateurs du secteur des postes s'est déroulé avec quelques difficultés majeures parmi lesquelles on peut citer :

- Le manque de volonté de certains opérateurs à coopérer avec l'équipe de l'ARPC. Ce qui est révélateur d'une ferme volonté de vouloir continuer d'exercer dans l'informel ;
- La mauvaise organisation des opérateurs caractérisée par une défaillance de communication interne et externe ;
- La méfiance et la réticence des opérateurs à l'endroit des pouvoirs publics du fait de l'application de plusieurs taxes pour une seule activité : ANAC, Police, Impôts et maintenant l'ARPC ;
- Le manque d'informations sur leur tutelle.

III. ANALYSE DES DONNEES ET ENSEIGNEMENTS A TIRER

3.1. Analyse des données

Siège social :

Sur un total de 46 sociétés recensées, 18 (39%) seulement ont des sièges dignes de ce nom. Le reste, soit 28 (61%) ont leurs sièges constitués de petits box ou de containers.

Boîte postale :

Moins de la moitié (33%) des sociétés recensées, soit 15 sur 46, disposent d'une adresse postale.

Date de création :

Sur ce paramètre, il importe de relever :

- D'abord que 84,8% des sociétés recensées, c'est-à-dire 39, ont daigné communiquer la date de leur création et 15,2% soit 7 sociétés ne l'ont pas fait ;
- Ensuite, que sur les 39 qui ont communiqué leur date de création, 4 sociétés (10,3%) ont été créées avant l'an 2000, 22 sociétés (56,4%) l'ont été entre 2000 et 2009, puis 13 sociétés (33,3%) ont été créées en 2010.

A ce titre, il convient de noter le fait qu'en l'espace d'une année 13 sociétés ont été créées alors qu'au cours de la période précédente de 10 ans, 22 sociétés seulement ont été créées. Cela peut-il induire que le marché postal est porteur ?

Enregistrement au registre de commerce :

Sur un total de 46 sociétés recensées, 27 (59%) sont immatriculées au registre de commerce dont 13 (28,4%) à Brazzaville et 14 (30,6%) à Pointe-Noire.

Zone de couverture :

Sur ce point, on note que 39 sociétés (84,8%) exercent leurs activités au niveau national, 2 sociétés (4,3%) exercent uniquement à l'international et 5 sociétés (10,9%) font à la fois le national et l'international.

Nombre d'agences :

A ce sujet, on relève que 24 sociétés (52%) ont deux agences, 16 sociétés (35%) ont trois agences et 6 sociétés (13%) ont quatre agences ou plus.

Autorisation :

A ce jour, aucune société ne dispose d'une autorisation en cours de validité. Elles exercent toutes sans autorisation.

Chiffre d'affaires :

Sur un total de 46 sociétés recensées, 11 sociétés (24%) n'ont pas communiqué le montant de leur chiffre d'affaires, 17 sociétés (37%) ont un chiffre d'affaires inférieur à un million, 13 sociétés (28,3%) ont un chiffre d'affaires compris entre 1 et 5 millions et 5 sociétés (10,7%) ont un chiffre d'affaires de plus de 10 millions.

Affichage de tarif :

Le tarif n'est pas affiché dans toutes les sociétés recensées.

Moyens de transport :

La quasi-totalité des sociétés utilise l'avion comme moyen de transport des envois.

3.2. Enseignements à tirer :

Au regard des informations collectées, l'opération de recensement des opérateurs postaux privés est révélatrice de plusieurs enseignements dont la teneur est libellée ainsi qu'il suit :

- Reconnaissance de certains opérateurs de la nécessité de mettre de l'ordre dans le secteur ;
- Actuellement, aucun opérateur privé ne dispose d'une autorisation, en cours de validité, délivrée par le ministère de tutelle. Ils exercent tous dans l'illégalité ;
- Approbation de la démarche entreprise par l'agence relative à la mise en place d'un fichier des opérateurs ;
- L'absence de siège social pour certains opérateurs peut être considérée comme un manque de sérieux qui relève d'une volonté manifeste d'échapper au fisc ;
- Au regard de l'entrée massive des opérateurs sur le marché postal, matérialisée par la création de 13 sociétés en 2010, on peut affirmer que le marché postal est porteur et créateur d'emplois ;
- Près de la moitié d'opérateurs exercent encore dans l'informel. Ils ne sont pas immatriculés au registre du commerce ;
- Le territoire national est mal desservi par les opérateurs privés : leurs activités sont concentrées à Brazzaville et Pointe-Noire ;
- La sécurité des envois n'est pas garantie chez certains opérateurs ;
- Certains opérateurs ne tiennent pas de comptabilité digne de ce nom ;
- Certains opérateurs n'ont pas la maîtrise de la notion de chiffre d'affaires ;
- Les montants du chiffre d'affaires communiqués par certains opérateurs sont erronés ;
- Le non affichage des tarifs constitue un indice sur l'existence d'une concurrence accrue sur ce segment du marché ;

- La multiplicité de sociétés est très souvent le résultat de la scission des sociétés d'ue essentiellement à la convoitise ou à la dégradation des relations d'affaires ;
- Certains opérateurs sont animés par une volonté manifeste de camoufler certaines informations ;
- L'ANAC perçoit de fortes sommes d'argent injustifiées sur le dos des opérateurs postaux ;
- Il existe des sociétés qui exercent des activités du courrier de manière clandestine, des enquêtes doivent se faire à leur endroit ;
- La Police a, de son côté, institué une taxe d'accès au tarmac pour les opérateurs postaux ;
- A Dolisie, l'absence de l'opérateur public dans la branche d'activité de courrier accéléré constitue un réel risque de pénalisation des usagers pour lequel il est nécessaire de trouver de solutions. En effet, la tranche de courrier qui lui est réservée (0 à 50 g) ne peut pas être exploitée désormais par les autres opérateurs ;
- Pour certains opérateurs, la présence d'une autorité quelconque de l'Etat, dans leur environnement de travail, est très mal vécue, dans ce sens qu'elle constitue, très souvent, un motif de sortie d'argent injustifiée ;
- La communication, aux opérateurs, de l'objet exact de notre mission a permis de créer un climat de confiance qui s'est avéré indispensable à la réalisation de notre mission ;
- Le congolais est individualiste et hostile au regroupement en matière d'affaires.

IV. SUGGESTIONS

Le recensement des opérateurs postaux constitue, pour la direction de la régulation postale, le point de départ d'un important processus qui doit aboutir, très rapidement, à la mise de l'ordre dans le secteur postal, au moyen de la régularisation de la situation administrative de l'ensemble des opérateurs exerçant dans le secteur.

Ainsi, sur la base du constat réalisé, des difficultés rencontrées, de l'analyse des données collectées et des enseignements tirés, l'équipe de missionnaires de la DRP fait les suggestions suivantes :

1. Poursuivre, de manière moins formelle et flexible, l'opération de recensement, mais au moyen des enquêtes et/ou investigations visant :
 - a. les sociétés identifiées et ayant déclaré ne pas fournir des prestations liées au courrier ;
 - b. les sociétés identifiées et mobiles (n'ayant pas de siège social), lesquelles se cachent pour échapper au contrôle de l'autorité de régulation ;
 - c. les sociétés de transport aériens et par voie de surface dont l'objet n'est pas le traitement du courrier.

2. Poursuivre le dialogue noué avec les différents opérateurs au moyen de la sensibilisation sur la réglementation en vigueur.
3. Encourager les opérateurs recensés à devenir des sociétés citoyennes, vertueuses et respectueuses de la réglementation nationale.
4. Identifier les besoins des sociétés recensées et étudier les voies et moyens pour renforcer leurs capacités.
5. Organiser une rencontre avec les dirigeants de la SOPECO en vue :
 - a. d'examiner la question liée aux services réservés ;
 - b. de lui demander d'adapter l'offre de ses services à l'évolution de l'environnement dans lequel elle exerce ses activités (besoins de plus en plus nombreux des usagers, respect du cadre légal et réglementaire du secteur, etc.).
6. Créer un groupe de contact, qui regrouperait l'ARPCE, l'ANAC, la Police et les représentants des opérateurs et dont la mission serait d'examiner toutes les questions liées à l'exercice de l'activité postale au niveau des aires aéroportuaires, en vue d'enrayer les abus, de toute nature, observés actuellement et dont les opérateurs sont victimes (taxation anarchique, contraintes d'accès au tarmac, ...).
7. Organiser, intra-muros, une formation des cadres de la DRP sur l'utilisation des tableurs (Excel et/ou autres) afin de leur permettre de traiter les données collectées ou à collecter.

CONCLUSION

De manière générale, l'opération de recensement des opérateurs postaux privés dans les localités de Dolisie, Pointe-Noire et Brazzaville s'est déroulée dans de bonnes conditions matérielles et psychologiques. Ce qui nous a permis de produire les résultats contenus dans le présent rapport.

Ce recensement constitue une étape importante dans le processus de mise en œuvre de la régulation postale. Il nous a permis de disposer des informations idoines, sur les principaux acteurs du marché postal, lesquelles nous permettent d'élaborer le fichier national des opérateurs.

Par ailleurs, les résultats du recensement des opérateurs postaux privés nous permettent, également, d'aborder l'étape suivante du processus qu'est la régularisation de la situation administrative.

En effet, tous les opérateurs exerçant dans le secteur ne disposent pas d'autorisation en cours de validité. Aujourd'hui, ils exercent tous dans l'illégalité. La procédure de régularisation de la situation administrative qui sera engagée, dans les prochains jours, le concerne tous.

Enfin, conscients des enjeux actuels et des défis à relever dans le secteur des postes, les cadres de la DRP, commis à l'opération de recensement des opérateurs postaux privés, se réjouissent d'avoir accompli la mission qui leur a été confiée. Ils s'engagent à amorcer les autres étapes du processus de régularisation administrative des opérateurs, qui devraient, à terme, permettre d'aboutir à la régulation effective du marché postal.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2011

Gertrude MAKWENA DIRAT

Oscar MABANZA - BIBA